Pare-brise: prévention, réparation, protection

À première vue, il peut sembler difficile d'éviter les fissures qui se forment trop souvent sur le pare-brise d'une voiture. La Personnelle, assureur de groupe auto, habitation et entreprise de l'Association du personnel pré-retraité et retraité de l'Université de Montréal, vous apporte quelques conseils qui peuvent contribuer à réduire les risques et à rouler en toute sécurité.

L'importance d'un pare-brise en bon état

Le pare-brise renforce la résistance du véhicule en cas d'impact : il prévient l'éjection des passagers, soutient le toit et l'empêche de s'enfoncer lors d'un capotage. Afin qu'il joue pleinement son rôle protecteur, mieux vaut le garder en bon état.

Par conséquent, nous vous conseillons d'examiner votre pare-brise régulièrement. Si vous y trouvez un éclat, si petit soit-il, il est préférable de le faire réparer dès que possible. Vous éviterez ainsi que les dommages s'aggravent et que le pare-brise éclate au moindre impact. Votre vigilance pourrait vous éviter le remplacement de votre pare-brise et, par conséquent, le paiement de votre franchise.

Prévenir les coups

La meilleure façon de prévenir les bris de pare-brise est de garder vos distances lorsque vous roulez. Ainsi, les roches soulevées par d'autres véhicules risqueront moins d'atteindre votre voiture. Toutefois, même si vous faites preuve d'une prudence extrême au volant, votre pare-brise n'est jamais totalement à l'abri des dommages.

Que faire lorsque survient un bris de vitre?

- Si votre contrat d'assurance inclut la protection «Bris de vitre» et que vous êtes assuré à La Personnelle, vous pouvez communiquer directement avec un vitrier, sans passer par votre assureur.
- Pour votre sécurité, La Personnelle recommande de choisir un vitrier régi par les plus hautes normes de réparation et d'installation. La Personnelle a conclu des ententes avec de tels vitriers, avec lesquels ses clients peuvent prendre rendez-vous.
- Présentez votre certificat d'assurance auto à votre vitrier.
- Le vitrier entrera ensuite en communication avec l'assureur afin de tout régler.

Les clients de La Personnelle qui détiennent la protection «Bris de vitre» n'ont aucune franchise à payer pour une réparation.

On le répare ou on le remplace ?

- Si votre pare-brise présente un bris mineur (ex. : étoile ou fissure inférieure à une pièce de 25 cents), celui-ci est généralement réparable.
- Si les dommages sont plus importants ou si vous avez un bris à une vitre latérale ou arrière, celle-ci doit être remplacée.

Une protection rassurante

Avoir un éclat ou une fissure dans votre vitre d'auto, c'est ennuyeux, mais ça s'arrange facilement, surtout si vous détenez la protection adéquate, comme celle que La Personnelle propose à ses clients.

Si La Personnelle n'est pas encore votre assureur auto et habitation, découvrez comment vous pourriez profiter de tarifs de groupe exclusifs, de protections personnalisées et d'un service attentionné en demandant une soumission dès aujourd'hui.

Visitez lapersonnelle.com/apresum ou composez le 1 888 476-8737.



Ces conseils sont fournis à titre purement indicatif et ne constituent ou ne remplacent pas ceux d'un expert en la matière. Toute vérification faite à la suite du présent document devra être effectuée en toute sécurité et, au besoin, être exécutée par une personne expérimentée et habilitée dans le domaine. La Personnelle, assurances générales inc. se dégage de toute responsabilité qui pourrait en découler.